

Postulat François Payot et consorts – Pour une réalisation d’une aire de repos – restoroute sur l’A5 à Concise

Texte déposé

Les postulants appellent le Conseil d’Etat à mettre en route la procédure d’appel d’offres permettant au plus vite la construction d’une aire de repos et restoroute à Concise, sur les parcelles cantonales aménagées dans ce but, en collaboration avec l’Office fédéral des routes (OFROU).

Que ce projet permette non seulement la construction d’une aire de ravitaillement mais également à l’image par exemple du restoroute de Gruyère, la réalisation d’une infrastructure de restauration et de promotion des produits du terroir vaudois.

En mai 2015, nous fêterons les 10 ans de l’inauguration du tronçon Grandson – Vaumarcus de l’autoroute A5. Actuellement, ce sont plus de 18’000 véhicules par jour qui sont relevés par la station automatique de comptage d’Onnens, près de Grandson. A titre de comparaison, ce chiffre correspond pratiquement au trafic sur l’A1 à la hauteur du restoroute de la Rose de la Broye, près d’Estavayer. Le taux de croissance du trafic étant de près de 2.1% annuellement.

Nous savons le restoroute sur l’A1, de Bavois, proche de la saturation et sans possibilité d’extension. De nombreux points prèchent en faveur de la construction du dernier restoroute manquant, bien que planifié, le long des tronçons autoroutiers vaudois. Entre autres :

- Mettre à profit les quelques 53’000 m² propriété de l’Etat de Vaud prévus à cet effet.
- Construire sur terres vaudoises une aire de repos le long de l’A5, la prochaine étant située à Pieterlen après Bienne en direction de Soleure.
- Mettre en valeur un site exceptionnel de par sa situation en terrasse surplombant une des plus belles régions touristiques vaudoises, à savoir le Haut-lac de Neuchâtel et le Nord Vaudois.
- Réaliser une infrastructure offrant des places de travail nouvelles dans la région de Concise – Grandson et du Nord Vaudois en général.
- Les terrains sont déjà terrassés et préaménagés. La situation au milieu des vignes, hors toute localité, est idéale est complètement intégrée dans le paysage.
- Améliorer la visibilité du Nord vaudois en termes d’accueil touristique en favorisant, à l’entrée Nord du canton, la réalisation d’un point d’accueil.
- Autant les instances politiques, touristiques qu’économiques du district du Jura Nord Vaudois appellent de leurs voeux cette réalisation, attendue depuis 10 ans, au motif que le trafic n’était jusqu’alors pas suffisant.

Les postulants sont conscients que la procédure et la période de construction sont encore longues. Mais avec le taux de croissance du trafic sur l’A5, la prochaine réalisation du contournement de la ville de Bienne et le développement de l’attractivité du Nord vaudois entre Bâle et Genève, il est temps de mettre la démarche en route.

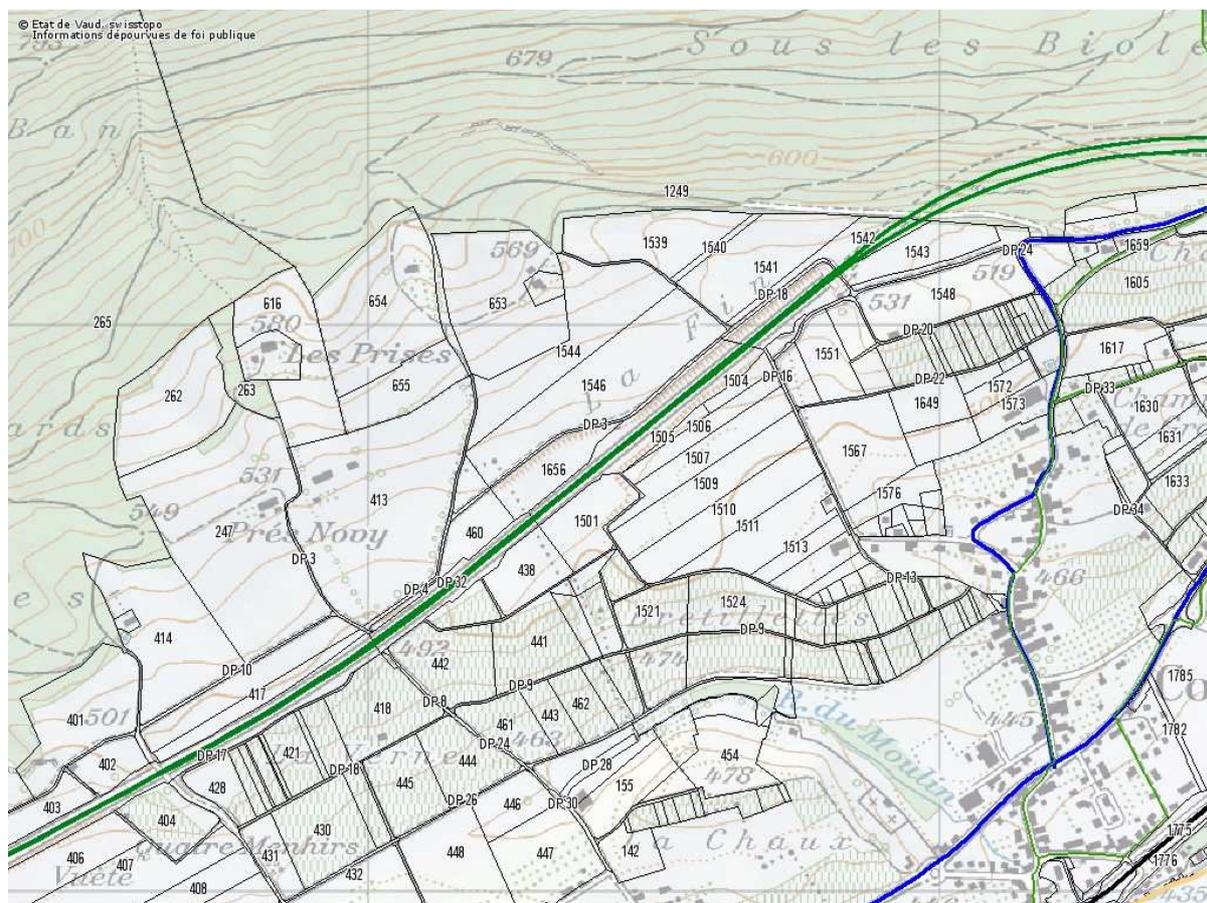
Les signataires de ce postulat souhaitent que le Conseil d’Etat initie la procédure d’appel d’offres permettant au plus vite la construction de cette aire de repos et restoroute, en collaboration avec l’OFROU. Que ce projet permette non seulement la construction d’une aire de ravitaillement, mais également, à l’image par exemple du restoroute de Gruyère, la réalisation d’une infrastructure de restauration et de promotion des produits du terroir vaudois.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(Signé) François Payot

Développement

M. François Payot (PLR) : — Je me permets de commencer par situer Concise, car en faisant la collecte des signatures, j'ai eu l'impression de faire découvrir un nom de village du canton à quelques-uns de mes collègues. Le périmètre concerné par le dépôt de ce postulat est situé le long de l'autoroute A5, en dessus des villages de Corcelles et de Concise. Il y a dix ans que nous avons inauguré cette autoroute, en mai 2005. Actuellement, par la voie de ce postulat, nous demandons la finalisation des infrastructures qui doivent la desservir.



Ainsi qu'il est expliqué dans le développement du postulat, plusieurs facteurs tendent à soutenir la mise en œuvre de ce projet et je ne reviens donc pas sur les arguments déjà écrits. Par contre, j'en ajoute, afin de plaider pour une prise en considération du postulat. D'Yverdon à Soleure, l'A5 ne possède actuellement qu'une seule aire de repos, à Pieterlen, après Bienne. Un très long parcours du tracé de cette autoroute est en tunnel, soustrayant les régions traversées aux nuisances du trafic, mais également aux vues des passagers des véhicules qui l'empruntent. Actuellement, sur ce tracé, il ne reste plus que quelques sections non construites, dont les plus importantes concernent le contournement de Bienne qui sont en cours de construction ou le seront ces prochaines années. Il en résulte qu'un trafic de plus en plus important emprunte l'A5, tracé le plus court — plus court que celui de l'A1 et, de surcroît, sans le contournement de Berne — mais toujours plus attractif pour le transit entre Bâle et/ou Delémont, et Lausanne et Genève.

Je me permets de vous montrer ici une photo du périmètre, d'une grande actualité puisqu'elle date d'il y a à peine une semaine.



Débouchant des tunnels de la Raisse — ce que nous avons sur la gauche — sur Concise, la vue qui s'offre aux automobilistes du haut des vignobles des côtes de Bonvillars mérite qu'une halte y soit faite. Offrons cette possibilité dans un proche avenir en réalisant cette aire de repos. Financièrement, ce projet est favorable aussi pour notre canton qui peut en retirer quelques revenus par des droits d'exploitation des terrains acquis depuis longtemps et non valorisés à ce jour. Vous avez ici une vue des 50'000 m² à disposition.



Une dernière suggestion serait qu'en cas de construction d'un restaurant, celui-ci dispose également, comme bien quelques autres, le long d'une autoroute, d'une possibilité d'accès pour les consommateurs ne venant pas du périmètre autoroutier. En effet, le point de vue surplombant nos villages et les champs de bataille de Grandson méritent à coup sûr le détour, surtout pour les nombreux adeptes de la mobilité douce qui découvrent nos coteaux.

Grâce à une dernière photo, vous pourrez constater que l'installation électrique porte déjà le nom « aire de Corcelles ». L'électricité y est déjà, les voitures électriques n'ont plus qu'à y arriver.



Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.